



Bilan

Plan Solidaire de Développement 2017-2019

Le Plan Solidaire de Développement

Qu'est-ce que le PSD ?

Le Plan Solidaire de Développement (PSD) est un dispositif solidaire du réseau FFRandonnée au service d'une stratégie de développement de l'offre fédérale associative. Cette stratégie est inscrite dans notre plan fédéral FFRandonnée 2020 et mise en œuvre depuis 2017.

Le PSD consiste à apporter un soutien financier aux clubs, aux comités départementaux et aux comités régionaux.

Objectifs du PSD

Les objectifs du PSD sont la mise en œuvre de projets de clubs ou comités **dont l'aboutissement permet d'accroître l'offre d'activité associative de la fédération**, par la diversification des activités des clubs fédérés et par la création de nouvelles associations affiliées, et plus particulièrement dans les territoires identifiés comme fragiles au regard de l'adhésion. Ces deux éléments croisés sont les leviers de développement les plus importants de l'adhésion à la FFRandonnée.

Financement du PSD

Après deux années d'expérimentation sur le budget propre du siège de la fédération, le PSD est désormais financé par la licence associative, permettant d'alimenter annuellement ce fond pour aider les clubs dans leur développement. Le principe est la croissance finance la croissance.

Les projets financés par le PSD

Les trois grandes dynamiques du PSD qui constituent le socle du dispositif ont été imaginées à travers les notions de développement, territoire et expertise. Ainsi, les volets proposés affirment, consolident et favorisent l'accessibilité à la pratique, la valorisation de l'offre de nos structures associatives et la formation des acteurs de notre réseau.

Voici les trois types de projets finançables :

La création et/ou l'affiliation de nouvelles structures associatives par un comité départemental au sein de bassins de vie ne comportant pas de clubs affiliés ou de clubs proposant la pratique concernée par la création.

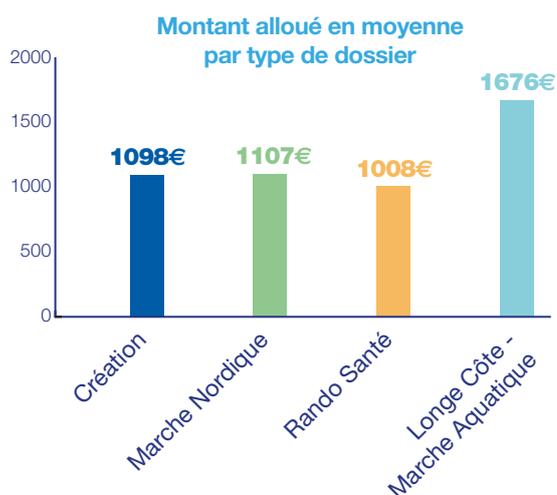
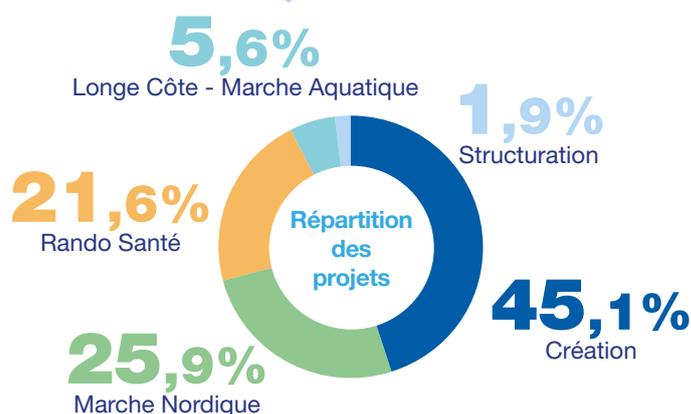
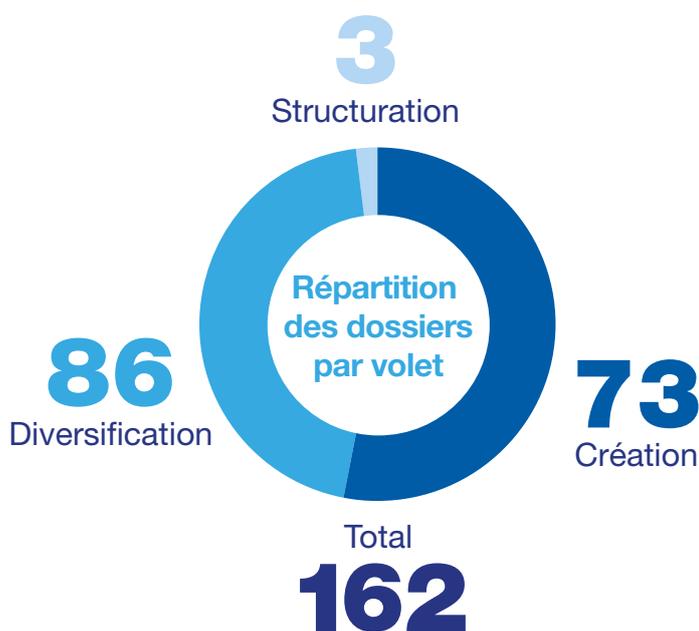
La diversification de l'offre des clubs en créant de nouvelles offres de pratiques Rando Santé®, marche nordique ou longue côte/marche aquatique dans les clubs mono activités.

La structuration des Commissions Régionales Pratiques Adhésion par le financement de ressources humaines ayant pour objectif l'étude ou le diagnostic du territoire, la mise en place d'actions de structuration ou de développement.



Bilan de l'utilisation du plan solidaire de développement 2017-2019

Quel type de projet ?



Bilan global

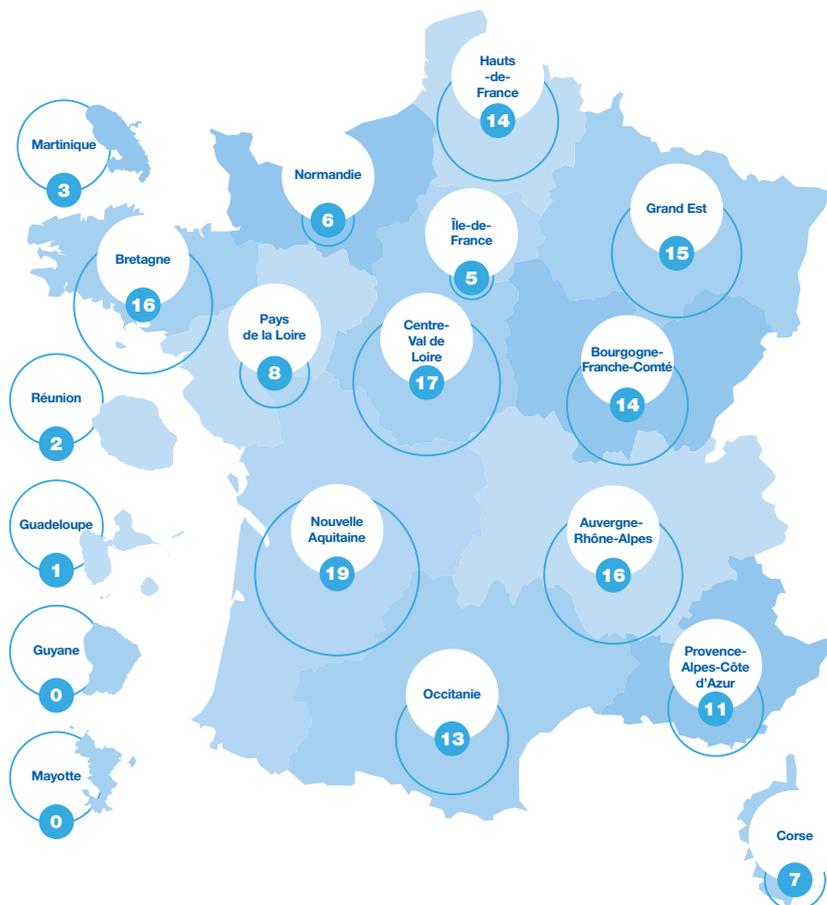
	2017	2018	2019	Total
Nombre de projets financés	53	51	58	162
Création	22	26	25	73
Diversification	31	25	30	86
• dont Marche Nordique	13	18	11	42
• dont Rando Santé®	18	5	12	35
• dont Longe Côte	0	2	7	9
Structuration CRPA	0	0	3	3
Montant global utilisé	58 090 €	52 694 €	75 166 €	185 950 €
Montant moyen par projet	1096 €	1033 €	1259 €	1148 €



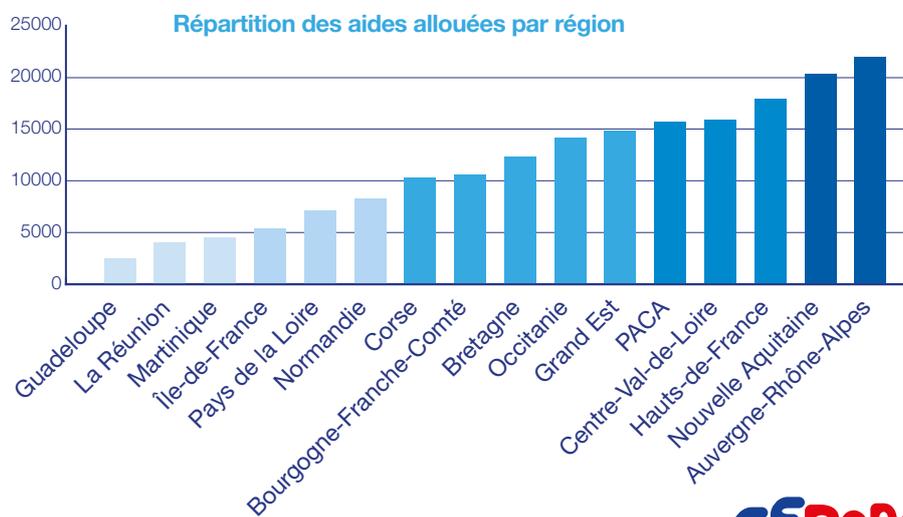
Utilisation du PSD par région 2017-2019



Carte de France du nombre de projets financés



Région	Projets de création	Projets de diversification	Projets de structuration CRPA	Nombre de projets dans les territoires	Montant des aides allouées dans les territoires
Auvergne-Rhône-Alpes	8	8	0	16	22 000 €
Nouvelle Aquitaine	11	7	1	19	20 310 €
Hauts-de-France	6	8	0	14	17 900 €
Centre-Val-de-Loire	12	4	1	17	15 870 €
PACA	5	5	1	11	15 700 €
Grand Est	4	11	0	15	14 850 €
Occitanie	3	10	0	13	14 130 €
Bretagne	6	10	0	16	12 309 €
Bourgogne-Franche-Comté	3	6	0	9	10 580 €
Corse	4	3	0	7	10 300 €
Normandie	4	2	0	6	8 300 €
Pays de la Loire	3	5	0	8	7 121 €
Île-de-France	3	2	0	5	5 380 €
Martinique	1	2	0	3	4 500 €
La Réunion	0	2	0	2	4 000 €
Guadeloupe	0	1	0	1	2 500 €
TOTAL	73	86	3	162	185 950 €



Focus sur l'utilisation du PSD en 2017



48

Projets
aboutis

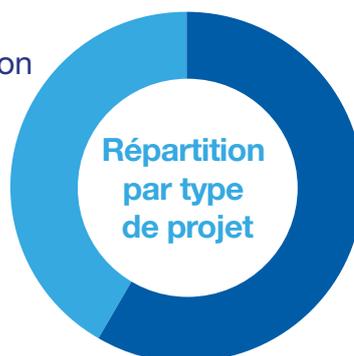


5

Projets
en cours

22

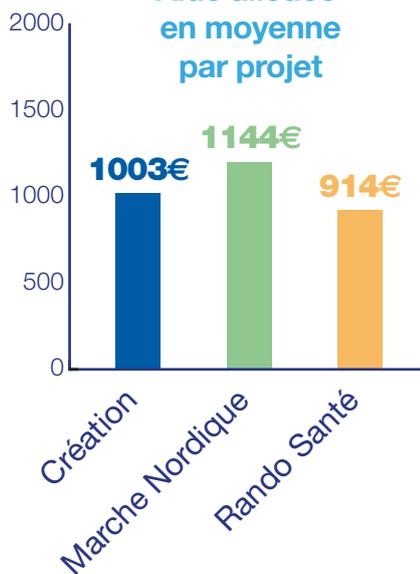
Diversification



31

Création

Aide allouée
en moyenne
par projet



48 projets sur les 53 déposés en 2017 **ont abouti**.

Pour les projets n'ayant pas abouti :

- 1 projet est en cours de finalisation
- 3 projets n'ont pas entraîné la création d'un club
- 1 projet n'a pas bénéficié de financement suite à l'abandon du projet
- **17 clubs** ont été créés
- **18 sections Rando Santé** / rando douce ont été créées dont **15 labels Rando Santé®** obtenus
- **13 sections marche nordique** ont été créées

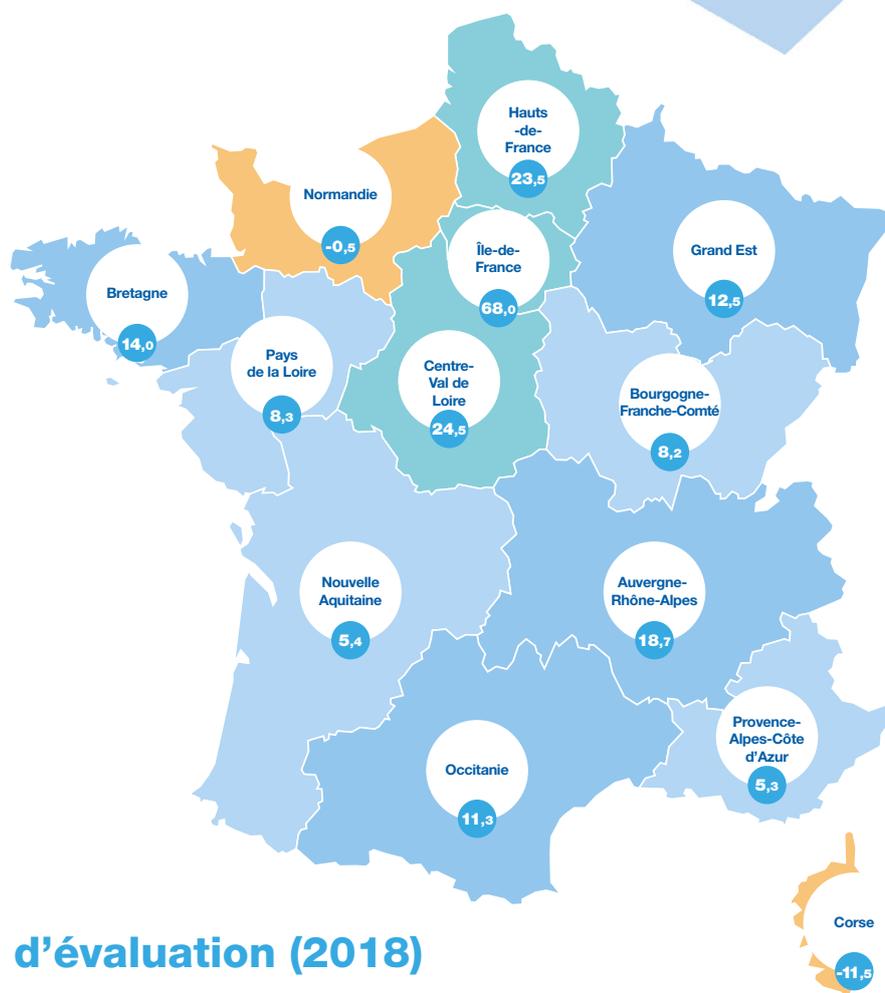


FFRandonnée

www.ffrandonnee.fr

Bilan quantitatif

Gain en licences des dossiers financés en 2017



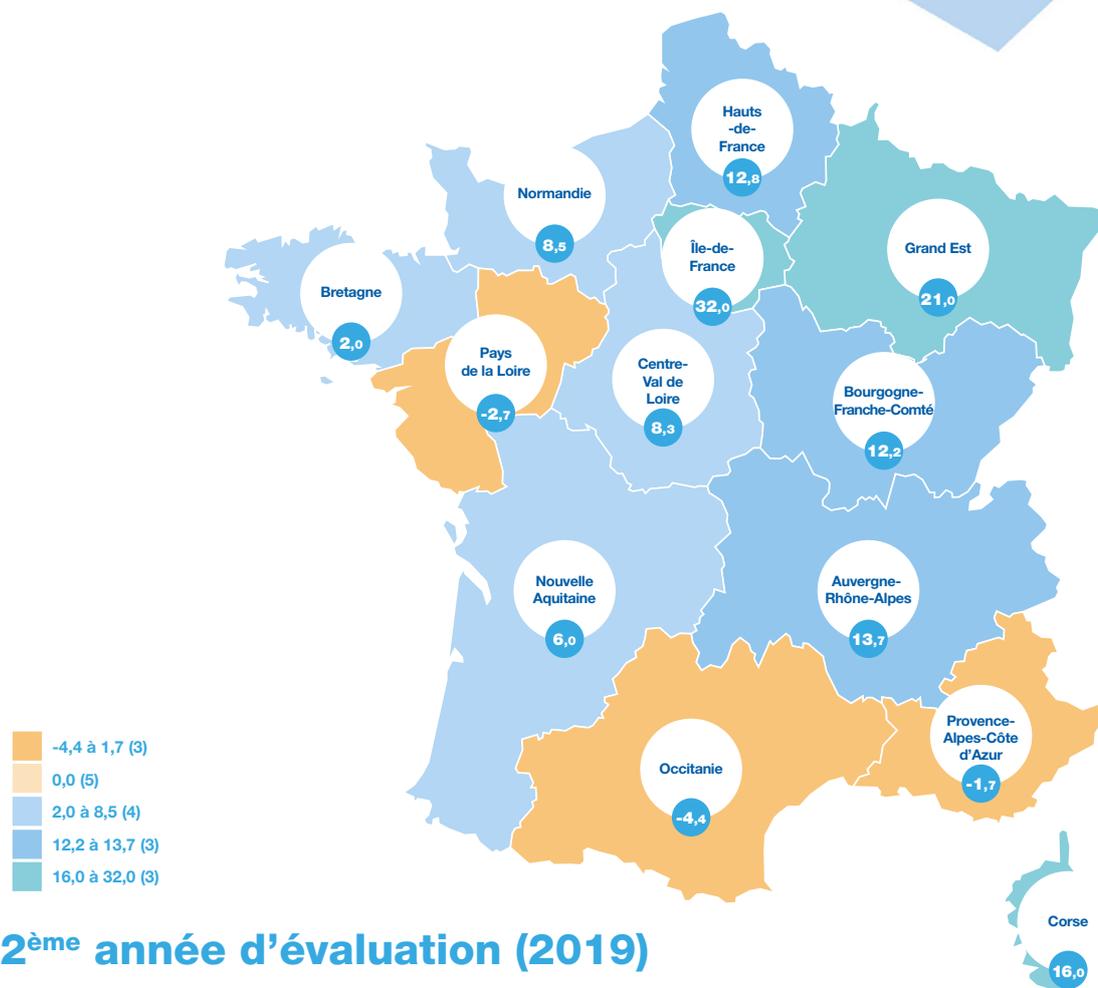
1^{ère} année d'évaluation (2018)

- Moyenne d'augmentation du nombre de licenciés sur la 1^{ère} année du projet pour les clubs ayant bénéficié du PSD : **+12 licenciés**
 - + 15 licenciés pour les projets création
 - + 10 licenciés pour les projets diversification
- Soit **629 licences supplémentaires** lors de la saison 2017-2018.
- Pour **un revenu net de 14 100 €** pour le réseau FFRandonnée, dont :
 - 5 000 € pour le siège
 - 2 500 € pour les comités régionaux
 - 6 600 € pour les comités départementaux



Bilan quantitatif

Gain en licences des dossiers financés en 2017



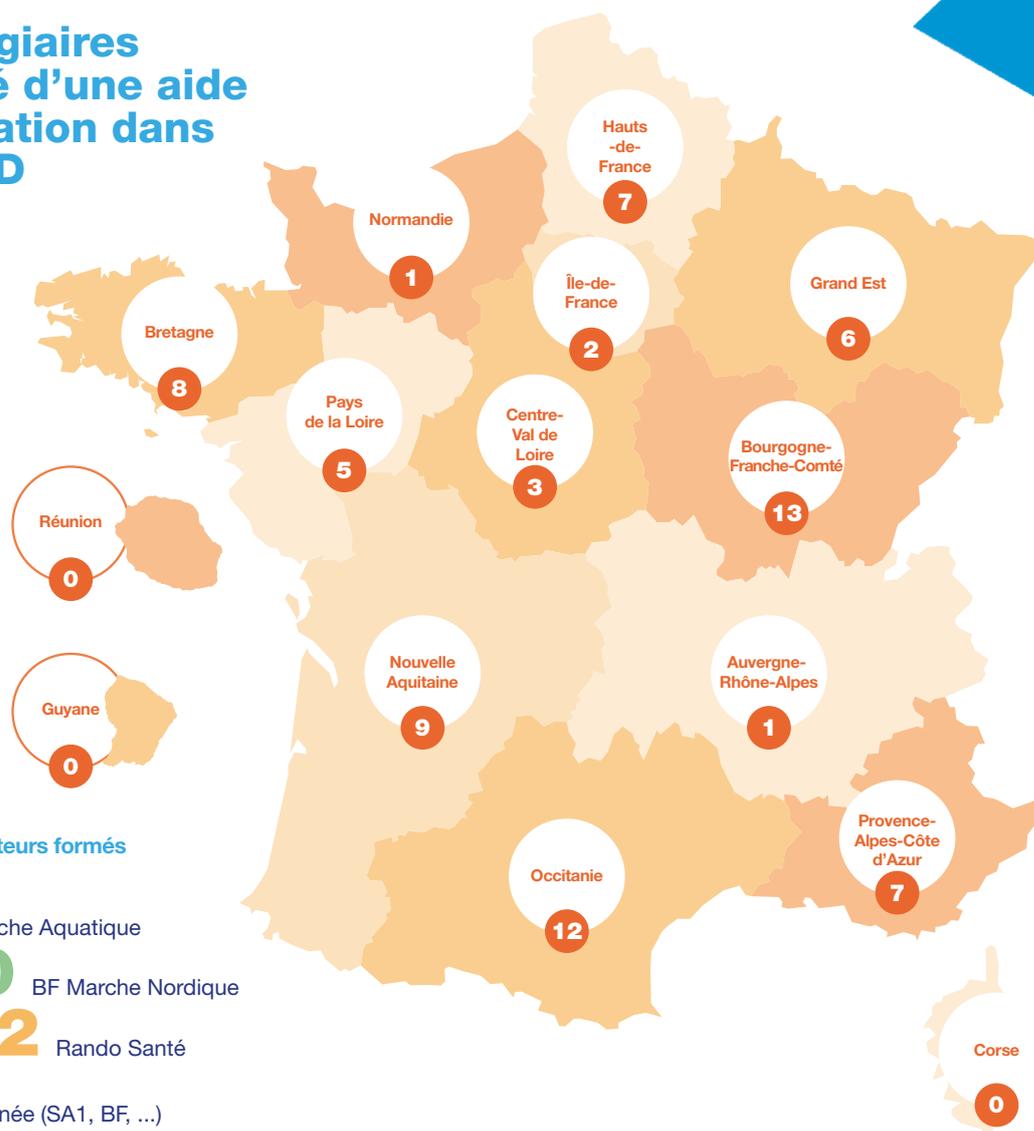
2^{ème} année d'évaluation (2019)

- Moyenne d'augmentation du nombre de licenciés sur la 2^{ème} année du projet pour les clubs ayant bénéficié du PSD : **+7 licenciés**
 - + 8 licenciés pour les projets création
 - + 6 licenciés pour les projets diversification
- Soit **359 licences supplémentaires** lors de la saison 2018-2019.
- Pour **un revenu net de 8 400 €** pour le réseau FFRandonnée, dont :
 - 2 950 € pour le siège
 - 1 500 € pour les comités régionaux
 - 3 950 € pour les comités départementaux

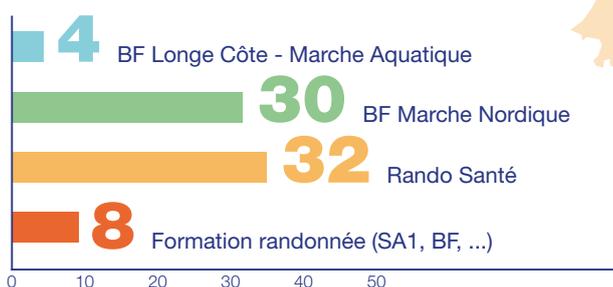


Quels effets sur la formation ?

Nombre de stagiaires ayant bénéficié d'une aide pour leur formation dans le cadre du PSD



Nombre d'animateurs formés



En 2017, 47 clubs et comités départementaux ayant bénéficié du PSD avaient prévu de **former des animateurs**, soit **90%** des porteurs de projet (**97%** pour les porteurs de projet en **diversification**). Environ **74 animateurs formés** entre 2017 et 2019 dans 40 clubs ayant bénéficié du PSD en 2017 (sur les 48 clubs analysés).



Bilan qualitatif

Quel impact le PSD a-t-il sur les territoires?



Interview de Sylviane Reynaud, présidente du club Familles Rurales de Vézeronce-Curtin (Isère - 38), bénéficiaire d'une enveloppe PSD de 1500 € pour une diversification en Rando Santé

1 Comment avez-vous eu connaissance du dispositif PSD proposé par la fédération à ses clubs et comités ?

Membre du Comité Directeur Isère et Auvergne-Rhône-Alpes et membre de la Commission Rando Santé® de ces deux entités, j'ai eu l'information à l'occasion d'un Comité Directeur.

2 Comment le dossier a-t-il été monté ? Qui s'est emparé du dossier ?

La responsable de la Section Randonnée a monté le dossier de demande d'aide avec le soutien des animateurs qui souhaitent mettre en place l'activité Rando Santé® dans notre club mono-activité. Nous avons prospecté parmi les membres du club et trois volontaires (dont un animateur SA1) se sont manifestés pour tenter l'aventure et se former.

3 Depuis sa validation par le jury PSD, où en est votre projet ?

Fort de la formation de deux animateurs, l'activité Rando Santé® a été mise en place en 2018. Nous avons acheté des bâtons, des trousse de secours, des coussins hémostatiques et des oxymètres. Nous avons ensuite communiqué auprès des professionnels de santé et des associations de malades grâce à la réalisation d'affiches et de flyers pour présenter l'activité. La section Rando Santé® a débuté par trois sorties, par la participation aux Rando pour tous et à la journée Rando Santé® en Isère. Ces sorties ont facilité l'ouverture de la section et favorisé la cohésion.

4 Comment fonctionne aujourd'hui votre section Rando Santé® ? Quel type de public et quels objectifs vise-t-elle ?

Les randonnées ont lieu une fois par semaine et durent 2 heures. 29 séances ont eu lieu en 2019 pour 268 participants. Nous ciblons un public spécifique : les membres sont âgés de 46 à 87 ans, 15 femmes et 6 hommes, avec certaines personnes souffrant de pathologies (cancer, diabète, problèmes cardiaques, articulaires, dépression). Le groupe s'est bien intégré dans le club et participe aux événements : la rando citadine, la rando intergénérationnelle ou la Rando avec l'AFIPH (centre d'accueil de personne en situation de handicap). Avec la création de cette section Rando Santé®, nous avons accueilli 21 adhérents supplémentaires dans le club en 2018/2019.

5 Quelles sont les prochaines étapes du projet ?

Une troisième personne se formera en 2019/2020 sur la Rando Santé®. Pour la saison 2019/2020, l'activité a redémarré le 16 septembre et nous avons déjà 25 inscrits et 7 nouveaux randonneurs. Nous allons désormais travailler à la reconnaissance de notre activité dans les instances de santé départementale et régionale avec les plateformes Prescri'Bouge (en Isère) et Sport Santé Bien-Être (en Auvergne-Rhône-Alpes).



Bilan qualitatif

Quel impact le PSD a-t-il sur les territoires?

Revue de presse

ACTUS DE LA FFRANDONNÉE



PLAN SOLIDAIRE DE DÉVELOPPEMENT

Un coup de pouce pour semer la croissance

Lancé en 2017 par la Fédération, le Plan Solidaire de Développement vise à faire émerger des clubs sur les zones où il en manque et à booster l'effectif des clubs déjà en place. Un dispositif qui porte ses fruits.

Sans l'aide financière du Plan Solidaire de Développement (PSD) obtenue par la FFRandonnée Somme, notre club n'aurait pas vu le jour il y a un an», reconnaît Suzanne Dieudonné, présidente de la Rando Cauaise. Elle et plusieurs concitoyens de Cayeux-sur-Mer (80) étaient conquis par le projet de création d'un club dédié à la longue côte-marche aquatique, impulsé par le comité départemental pour étoffer les clubs en baie de Somme et diversifier leur offre. Les sorties d'initiation encadrées que le comité proposa firent beaucoup. Mais encore fallait-il équiper le club en combinaison de prêt (pour inciter à l'essai) et trouver une solution d'encadrement viable (l'animateur des initiations, salarié au comité régional des Hauts-de-France, vivant à 80 kilomètres). « Grâce aux 1500 € alloués via le PSD, nous avons acheté le matériel et formé trois animateurs longue côte bénévoles », s'enthousiasme Suzanne Dieudonné. Un sacré coup de pouce... qu'ont connu 47 autres projets de création de clubs (ou d'affiliation à la FFRandonnée d'associations préexistantes) à travers la France depuis le lancement du dispositif. Tous n'ont pas encore abouti. Mais la dynamique qu'a voulu insuffler la Fédération sur les territoires pauvres en clubs affiliés émerge. Et l'autre critère d'éligibilité à cette enveloppe – la création d'une section marche nordique ou Rando Santé® pour diversifier l'offre d'un club mono-activité – est lui aussi plébiscité. 57 projets de diversification en ont déjà profité. Dans les deux cas, le PSD a pour objectif d'augmenter le maillage territorial et le nombre de licenciés. Une réussite au vu des résultats de 2017, où l'on relevait en moyenne 14 licenciés supplémentaires par projet. Tant mieux, car à partir de cette année, c'est le gain de nouvelles licences qui finance le budget du dispositif. Un potentiel de 64 dossiers! À bon entendre... ■

www.ffrandonnee.fr/468/plan-solidaire-de-developpement.aspx

Passion Rando Magazine n°51 – printemps 2019

La parole à la Gironde : « Rando Azimut », un club en marche vers l'avenir !



Malgré sa jeune existence, ce club emmené par une équipe dirigeante impliquée et dynamique, s'est implanté sur le territoire sur lequel il évolue. Il est aujourd'hui unanimement reconnu des collectivités locales et fait partie intégrante du paysage associatif de la commune. Voici son histoire.

Automne 2018, le jury de la commission nationale pratiques adhésions rend son verdict : le club Rando Azimut verra bien le jour en Gironde grâce au Plan Solidaire de Développement (PSD). A l'origine, le comité départemental de la Gironde avait eu connaissance de ce dispositif solidaire

proposé par le siège fédéral à ses structures locales, via diverses sources d'informations (communications du comité régional de la Nouvelle-Aquitaine sur le sujet, rencontres fédérales). « Nous en faisons régulièrement la promotion auprès de nos clubs lors de rencontres avec leurs dirigeants », raconte Charline Patrouillaut, l'agent de développement du comité, « y compris lorsqu'un nouveau club venait de s'affilier, mais nous nous sommes heurtés parfois à certaines réticences, au prétexte que le dossier était trop lourd à monter, et ce malgré l'aide du département ».

Ce ne fut heureusement pas le cas avec Richard Nieto, président de « Rando Azimut », ni de son trésorier, avec lesquels le comité a procédé au montage conjoint d'un dossier d'affiliation peu après la création du club en Avril. Nous leur avons proposé de postuler au PSD, explique Charline, en les accompagnant dans la démarche de nouvelle création ; d'autant qu'elle s'inscrivait parfaitement dans les critères requis pour l'obtention des subventions fédérales, à savoir que le club trouve son implantation « dans un bassin de vie dépourvu de présence fédérale en vue de satisfaire la demande de randonnée pour tout public » (ndlr excepté le public en situation de handicap).

Aujourd'hui cette association composée d'animateurs et de dirigeants, justifiant déjà pour la plupart d'une expérience significative de la pratique de la randonnée pédestre, propose à ses adhérents des randonnées dans le département de la Gironde et en région Nouvelle-Aquitaine... dans une ambiance conviviale et familiale. Son offre est principalement axée sur de la randonnée traditionnelle. Proposer d'autres types d'activités à ses membres ne serait en effet pas approprié selon Richard Nieto, à l'image de la marche nordique, puisqu'il existe un club d'athlétisme qui, fort de sa délégation ministérielle en propose déjà sur la commune. La fiche d'activités du club, en complément des Randos à la journée (2 dimanches par mois, randonnée familiale de moins de 16 km), à la 1/2 Journée (les 1er jeudi et 3ème jeudi du mois entre 9 et 12 km), ou des séjours de 1 à 2 jours, une à deux fois par an, propose des marches et balades plutôt ludiques comme des randonnées urbaines à thèmes et autres randos théâtres. Cet été, ajoute Richard, « nous avons également organisé 2 randonnées dans le cadre de CAP 33 et proposé des randonnées nocturnes de juin à juillet sur la commune de Bassens. En outre nos adhérents sont invités à participer à toutes les manifestations proposées par la Fédération ».

Balises n°86 – octobre 2019

Contact

Retrouvez les conditions d'attribution de l'aide, le dossier de candidature ainsi que les informations utiles sur le site <https://www.ffrandonnee.fr/> - Onglet Randonner - Rubrique Plan Solidaire de Développement.

Votre Commission Régionale Pratiques Adhésion est à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet.

Contactez-la ou contactez le service Pratiques-Adhésion-Formation à psd@ffrandonnee.fr

